

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 06/10/11

7100-522AS

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

<p>Fabricant : W. R. MEADOWS DU CANADA Adresse : 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1 Téléphone : (905) 878-4122 Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec</p>	<p>SIMD</p> <p> Santé : 1 Feu : 2 Réactivité : 0 Protection personnelle : </p> <p align="center">(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)</p> <p>Classe de produit : Classe B2, inflammables; D2B, irritant cutané Numéro d'identification du produit : 7100-522AS Identification du produit : MEL-ROL LM (ALL SEASON) Utilisation du produit : Imperméabilisation</p>
--	---

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH				
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Xylène	1330-20-7	1 à 5	4300mg/kg*	5000 ppm/4H*	100 ppm	NE	150 ppm	Non
2. Asphalte de pétrole	8052-42-4	30 à 35	NE	NE	5 mg/m ³	NE	NE	NE
3. Naphta aromatique	64742-95-6	30 à 35	NE	NE	NE	NE	NE	NE
4. Huile de pétrole	64742-65-0	5 à 10	NE	NE	5 mg/m ³	NE	5 mg/m ³	NE

* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérogène. * = Aérosol d'huile minérale dans l'air SO = Sans objet NE = Non établi

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

<p>État physique : Liquide Gravité spécifique : 1,04 Odeur/Apparence : Liquide noir à odeur d'e solvant Pression de vapeur : NE pH : SO Seuil de l'odeur : SNE</p>	<p>Densité de vapeur : > 1 (Air = 1) Vitesse d'évaporation : < 1 (éther = 1) Pourcentage de volatile : 35 (en poids) Point de congélation : NE Point d'ébullition : 137°C (xylène) Coefficient de distribution eau/pétrole : Soluble dans l'eau</p>
---	--

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

<p>Conditions d'inflammabilité : Sources d'inflammation Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, agent chimique en poudre ou dioxyde de carbone Point éclair et méthode : 39°C (TCC) Limites d'inflammabilité : LEI : 1,1 LES : 6,6 Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.</p>	<p>Température d'auto-allumage : NE Sensibilité à un impact mécanique : Non Sensibilité à une décharge électrostatique : Non</p>
---	--

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<p>Stabilité chimique : Stable Sinon, dans quelles conditions : Incompatibilité (matières à éviter) : Oxydants forts Conditions de réactivité : Aucune Produits de décomposition dangereux : Aucun connu</p>
--

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation et contact avec la peau.
 Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :
CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit est présumément modérément irritant pour les yeux. Les vapeurs et aérosols peuvent aussi irriter.
CONTACT AVEC LA PEAU : L'exposition peut causer une légère irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut provoquer des rougeurs, des brûlures, un assèchement et un fendillement de la peau. Les individus présentant des troubles cutanés pré-existants peuvent être plus sensibles à ce produit. Le contact prolongé ou répété peut causer une délipidation et un assèchement de la peau pouvant conduire à une dermatite.

Date de préparation : 06/10/11

7100-522AS

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 06/10/11

7100-522AS

INHALATION : L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (p. ex. migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). Des rapports ont associé la surexposition professionnelle prolongée et répétée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Une concentration et une inhalation abusive et délibérée peuvent être dangereuses ou fatales tout en présentant des risques potentiels d'effets chroniques.

INGESTION : Ce produit est présumément légèrement toxique. De petites quantités de liquide aspiré par les poumons durant l'ingestion ou le vomissement peuvent provoquer de graves lésions des poumons. L'ingestion d'une quantité excessive peut provoquer des signes de dépression du système nerveux central.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Les symptômes d'irritation des yeux incluent la douleur, le larmolement, la rougeur et le gonflement. Les symptômes d'irritation de la peau incluent la rougeur, l'enflure et l'éruption. Les symptômes d'irritation du système respiratoire incluent l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, une gêne dans la poitrine, un souffle court et une réduction des fonctions pulmonaires. Les symptômes d'irritation gastro-intestinale incluent le mal de gorge, les douleurs abdominales, les nausées, le vomissement et la diarrhée. Une dépression transitoire du système nerveux central peut être mise en évidence par des maux de tête, des vertiges, des nausées et des symptômes d'intoxication. Dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique peuvent être des pertes de mémoire, une perte des capacités intellectuelles et une perte de coordination.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: D'après des études sur des animaux de laboratoire enduits, certains asphaltes peuvent posséder une légère activité cancérigène. Les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon répétitive aux asphaltes pétroliers pendant plusieurs années peuvent potentiellement risquer de développer un cancer de la peau. Les contacts intermittents ou occasionnels avec des asphaltes pétroliers ne sont pas censés avoir des effets sérieux sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que celles définies dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs d'asphalte peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont reconnus comme étant cancérigènes. Par conséquent, l'inhalation prolongée de ces vapeurs devrait être évitée.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité: Non

Tératogénicité : Non

Mutagénicité : Non

Propriétés synergétiques : Inconnues

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des lunettes de sécurité, des lunettes protectrices ou un écran anti éclaboussures afin d'empêcher le contact avec les yeux. Éviter le port des verres de contact. Porter des vêtements de protection et des gants de travail appropriés afin d'éviter le contact avec la peau et les vêtements. Si la concentration de contaminants dans l'air excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

Sécurité intégrée : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : DÉVERSEMENTS IMPORTANTS>> Évacuer le personnel non protégé de la zone à risques. Porter des vêtements de protection et un respirateur appropriés. Obturer la source de la fuite uniquement si cela peut être fait sans danger. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Éliminer avec une suceuse mobile ou une pompe et stocker dans des contenants de stockage ou de secours. Ramasser les résidus avec un matériau absorbant comme l'argile, le sable ou tout autre produit approprié. Placer dans des contenants étanches pour une élimination adéquate. Rincer la surface à l'eau pour éliminer toute trace de produit; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETITS DÉVERSEMENTS>> Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans des contenants étanches identifiés.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Manipuler comme un produit inflammable.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec loin des sources d'inflammation. Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Si une irritation ou une rougeur se manifeste, transporter la victime à l'air pur loin de la zone d'exposition. Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux. Ne pas employer de solvant pétrolier pour enlever le matériau solide.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime à l'air pur loin de la source d'exposition. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si la victime éprouve des difficultés à respirer, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Ne pas faire vomir car ceci pourrait causer des lésions supplémentaires des voies respiratoires et digestives Diluer en faisant boire du lait ou de l'eau. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui

concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 06/10/11

Numéro d'identification du produit : 7100-522AS